

DÉCEMBRE 2021

Notre Conseil exécutif national s'est réuni du 14 au 16 décembre 2021 à Ottawa; quelques membres ont participé en mode virtuel. Voici les faits saillants des délibérations du CEN.

In memoriam

Le CEN a observé une minute de silence pour souligner la perte des membres suivants de la famille du SCFP : Lorna MacKinnon, SCFP 441; Brenda Finley, SCFP 1015; Larry Sokolowski, SCFP 3500; Kathleen Rutledge, SCFP 3500; Cheryl Charun, SCFP 3500; Sherril Jeffrey, SCFP 3500; Norman McIntosh, SCFP 3785; Mike Irwin, SCFP 2167; Dean Roy, SCFP 1393; Steve Sanderson, membre retraité du SCFP 1521; Govind Sundram, Adrien Charette et Cynthia Wishart, membres retraités du personnel.

Budget 2022

Le budget 2022, adopté par le CEN, intègre les priorités de 2022 définies lors des vastes consultations tenues à travers le pays par l'ancien secrétaire-trésorier national, Charles Fleury avec les membres du CEN de chaque région, ainsi qu'avec les directions des bureaux régionaux et national.

Bien que la croissance totale projetée pour les revenus de capitation en 2022 soit de 13,7 millions de dollars par rapport au budget 2021, nous avons dû réajuster le budget de 2022 pour y remettre une partie des 10 millions de dollars amputés l'an dernier en raison de la diminution importante des capitations due aux mises à pied de nos membres en lien avec la pandémie.

Le coût d'intégration des hypothèses d'ajustements de dépenses budgétaires nécessaires dans le budget de 2022 est de 11,4 millions de dollars, ce qui laisse un peu plus de 2,3 millions de dollars des nouveaux revenus à consacrer aux priorités de 2022 concernant la dotation en personnel.

Ce projet de budget prévoit un total de quinze nouveaux postes, dont 11 nouveaux postes permanents, la transformation de deux postes temporaires en postes permanents et deux nouveaux postes temporaires. De plus, nous prolongeons deux postes temporaires jusqu'en 2022.

Prolongation de la renonciation aux frais d'adhésion

Lors de la réunion de juin 2019, les membres du CEN avaient reçu un rapport concernant le statut des membres en règle. Ce rapport incluait un plan d'action qui soulignait le travail à faire par nos sections locales pour répondre aux exigences des statuts nationaux. Lors de l'adoption du plan d'action, on a renoncé à percevoir les frais d'adhésion prévus à l'article B.4.1 (ou aux règlements des sections locales), sauf lorsque la loi l'exige dans le cadre d'une campagne de syndicalisation.

Le personnel et les sections locales ont beaucoup fait pour assurer la conformité, mais la pandémie de COVID-19 continue d'entraver nos efforts à certains endroits. Dans cet esprit, le CEN a décidé de prolonger la renonciation aux frais d'adhésion prévus à l'article B.4.1 (ou aux règlements de la section locale) jusqu'au 30 juin 2022, sauf lorsque la loi l'exige dans le cadre d'une campagne de syndicalisation.

L'Économie au travail

L'économiste principale du SCFP, Angella MacEwan, s'est jointe à la réunion du CEN pour présenter une mise à jour économique, y compris un résumé de celle présentée par la ministre fédérale des Finances à la Chambre des communes plus tôt cette semaine. Elle a également traité de l'inflation et du marché du travail, sujets abordés dans la publication trimestrielle du SCFP *L'Économie au travail*. Des articles et une version téléchargeable de cette publication sont disponibles en ligne [ici](#).

Soutien financier

Le Conseil exécutif national a approuvé 18 demandes de campagnes à frais partagés, pour un total de 1 463 856 \$, et 10 demandes de soutien pour des frais juridiques et d'arbitrage, pour un total de 343 300 \$.